

EOLIEN A ACIGNE  
ILLE-ET-VILAINE

-

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION  
DU 1<sup>ER</sup> MARS 2017



**P&T TECHNOLOGIE** SAS  
groupe energiequelle

Document rédigé par Quelia, concertant mandaté par P&T Technologie, version modifiée le 27 mars 2017 (cf. note de bas de page)

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| ➡ Participants et intervenants                  | 2  |
| ➡ Etaient excusés                               | 2  |
| ☒ INTRODUCTION                                  | 3  |
| ☒ DISCUSSIONS GENERALES                         | 4  |
| ☒ DEMARCHE D'ETUDE D'IMPACT                     | 4  |
| ☒ PROTOCOLE DES ETUDES FAUNE ET FLORE           | 4  |
| ☒ PROTOCOLE DES ETUDES PAYSAGERES               | 5  |
| ☒ ECONOMIE DU PROJET                            | 9  |
| ☒ PARTICIPATION CITOYENNE ET DE LA COLLECTIVITE | 10 |
| ☒ CONCLUSION                                    | 11 |
| ☒ ANNEXE 1 : CALENDRIER DE LA CONCERTATION      | 12 |

## ÉOLIEN à ACIGNE

### Compte-Rendu

#### ➔ Participants et intervenants

37 personnes ont participé à la réunion.

#### Conseil municipal d'Acigné

Olivier DEHAESE, Maire

Robert RUBION, Adjoint délégué à la santé

Frédéric REICHERT, Adjoint à l'Environnement et au Développement durable

Dominique THOREAU, Conseiller municipal

Jacques VANMAERCKE, Conseiller municipal

#### Communes voisines

Liffré – Claire BRIDEL, Conseillère municipale, Michel LIZE, Adjoint

Noyal-sur-Vilaine - Gilles BRIZAY, Conseiller municipal

#### Associations

Courants Alternatifs - Michel FRANGEUL et Hélène POIRIER

IVINE – Arnaud COCHET

Jean-Alain DELAHAYE et Sophie DEMEAUTIS, Acigné Autrefois

Benoît L., Vents Contraires Acigné 35

#### Autres représentants

Etienne BRICET, Ludovic GORIEU, propriétaires fonciers-exploitants agricoles

#### Riverains et habitants

François BOURDON, Riverain

Grégoire COLLOC, Riverain

Gaël DEEST, Riverain

Joseph GAUDICHON

Odette GAUDICHON

Caroline GAUDREAU

Chloé H.

Noëlle LABOUREUR

Anthony LARCHER

Réunion de concertation du 1<sup>er</sup> mars 2017

Guy LAVILLE

Bernard MARTINS-MARQUES

Gwenaëlle PRIME

Magali REDOUTE

Catherine DELSARTE, Habitante d'Acigné

Dominique TALIDEC, Habitante d'Acigné

#### Porteur du projet - P&T Technologie

Matthieu LE DREVO, responsable technique

Lénaïg CANDALH, chargée de projet

#### Intervenants

Isabelle CHAVASSIEUX, Paysagiste ; Emmanuel GLEMIN, Chargé d'études ; et Jean-Louis JOURDAIN, AEPE Gingko

#### Animation

Constant DELATTE, Quelia, mandaté par P&T Technologie

#### ➔ Etaient excusés

Thorigné-Fouillard : Aucun élu disponible du fait d'une autre réunion

Brécé : Mme PEDRONO, Adjointe

Office National des Forêts : M. MONVOISIN

Riverains : M. CHALMEL, Mme MARTINS-MARQUES, M. NOUVEL

Acigné Jogging : Mme BEILLARD ; Acigné Autrefois : M. RACINEUX

#### Note sur ce compte-rendu

Ce compte-rendu est synthétique, il regroupe les présentations qui ont été faites par les intervenants dans l'ordre de leur présentation au cours de la réunion et un relevé des éléments annoncés.

Début de la réunion à 18h40

### Introduction

M. Delatte remercie les participants de leur présence à la réunion de concertation autour de la démarche de développement d'un parc éolien sur la commune d'Acigné par P&T Technologie.

M. Delatte rappelle que toutes les personnes qui en ont fait la demande auprès de lui ont été invitées à participer à la réunion de concertation et que ceux qui le souhaitent peuvent se faire connaître à l'adresse [concertation.acigne@eolien.bzh](mailto:concertation.acigne@eolien.bzh)

M. Delatte précise que la réunion, initialement prévue le 27 janvier pour proposer un calendrier plus régulier de réunions à la demande de certains participants a été décalée au 1<sup>er</sup> mars du fait de l'indisponibilité de plusieurs personnes le 27 janvier. M Dehaese fait une courte introduction et remercie les participants de leur présence.

### Prise de parole de plusieurs participants

Une discussion a lieu sur plusieurs points dont l'acoustique, les infrasons, les effets sur la santé, les comptes-rendus des réunions de concertation. Monsieur L. avait sollicité, avant le début de la réunion, de pouvoir prendre la parole au sujet des mesures acoustiques. M. Delatte lui donne la parole. M. L. lit un texte au nom de l'association Vents Contraires Acigné 35 indiquant que celle-ci et ses représentants contestent entre autres les études acoustiques, critiquent l'ordre du jour et le calendrier des réunions de la concertation (santé, valeur de l'immobilier, riverains, parcelles cadastrales, les lieux d'implantation des éoliennes) et évoquent la notion de la concertation. Il indique que l'association Vents Contraires Acigné 35 quitte la réunion de concertation. Un échange

Réunion de concertation du 1<sup>er</sup> mars 2017

intervient de manière désorganisée sur plusieurs de ces sujets. Une dizaine de riverains quittent alors la salle avec M. L.

### Ordre du jour

Comme indiqué par email avant la réunion, M. Delatte rappelle que l'ordre du jour de la réunion inclut les points suivants :

- Présentation de la démarche générale d'étude d'impact
- Protocole des études environnementales (rappel succinct en présence d'un représentant du bureau d'études AEPE Gingko)
- Protocole des études paysagères (avec l'intervention d'une représentante du bureau d'études AEPE Gingko) et notion d'effet cumulé (parcs ou projets alentours)
- Economie du projet (développement, investissement, exploitation)
- Participation citoyenne et de la collectivité

### Introduction de Mme Candalh et planning du projet

Mme Candalh présente le calendrier du projet indiquant la séquence des réunions de concertation qui avait été envoyée aux participants le 22 février 2017 (voir annexe 1).

### Planning du développement du projet

|                                                                              | 2016 | 2017                        |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | 2018 |
|------------------------------------------------------------------------------|------|-----------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|------|
| ETUDE FAUNE / FLORE                                                          |      | De mai 2016 à novembre 2017 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |      |
| ETAT INITIAL<br>Milieu humain, physique,<br>naturel<br>Paysage et patrimoine |      |                             |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |      |
| COMPARAISON DE<br>VARIANTES                                                  |      |                             |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |      |
| VALIDATION D'UNE<br>IMPLANTATION                                             |      |                             |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |      |
| ETUDE DES IMPACTS<br>ET MESURES                                              |      |                             |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |      |
| DEPOT DU DOSSIER                                                             |      |                             |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |      |
| CONCERTATION                                                                 |      |                             |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |      |



Aujourd'hui



## ÉOLIEN à ACIGNE

### Compte-Rendu

Suite à un échange, il est convenu qu'une réunion supplémentaire pourrait être utile entre la présentation de l'état initial et la validation d'une implantation. Il est également demandé à ce que les 3 dates de réunions de septembre à fin 2017-début 2018 soient arrêtées avant l'été 2017.

### Discussions générales

Plusieurs échanges ont lieux entre les participants au sujet des réunions précédentes en particulier pour permettre à des personnes n'ayant pas assisté aux réunions de septembre et décembre 2016 de mieux comprendre les sujets qui ont été abordés et ceux qui le seront et de poser un certain nombre de questions sur l'acoustique.

### Démarche d'étude d'impact

M. Glémin du bureau d'études environnementales AEPE Gingko présente la démarche séquencée d'étude d'impact appliquée au projet d'Acigné.

#### LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La logique de l'étude d'impact sur l'environnement :

| PHASE                     | OBJECTIF                                                                                              | DUREE        | PLANNING PROJET                   |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------|
| 1. PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE      | Définir la zone potentiellement concernée par les aménagements du futur projet                        | 2 à 4 mois   | Début 2016                        |
| 2. ÉTAT INITIAL           | Définir les enjeux d'un site à prendre en compte (paysage, faune, flore, acoustique, servitudes...)   | 12 à 15 mois | De septembre 2016 à novembre 2017 |
| 3. ÉLABORATION DU PROJET  | Définir la localisation des éoliennes et aménagements annexes sur la base des enjeux identifiés       | 1 à 2 mois   | De novembre à décembre 2017       |
| 5. DÉFINITION DES IMPACTS | Définir les impacts éventuels du projet sur l'environnement                                           | 3 mois       | De janvier à mars 2018            |
| 6. DÉFINITION DES MESURES | Définir les mesures pour éviter/réduire/compenser les éventuels impacts du projet sur l'environnement |              |                                   |

Réunion de concertation du 1<sup>er</sup> mars 2017

### Protocole des études faune et flore

M. Glémin détaille la méthodologie des études faune et flore.

#### L'ÉTAT INITIAL DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

##### 1. LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE (été 2016)

- ✓ Prendre connaissance des enjeux écologiques connus du territoire
- ✓ Adapter le protocole d'inventaire au site et aux enjeux écologiques connus

##### 2. LES INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES (de septembre 2016 à août 2017)

- ✓ Réaliser des inventaires de terrain de la flore et de la faune sur un cycle biologique :

|                   | 2016 |   |   |   | 2017 |   |   |   |   |   |   |   |
|-------------------|------|---|---|---|------|---|---|---|---|---|---|---|
|                   | S    | O | N | D | J    | F | M | A | M | J | J | A |
| Flore et habitats |      |   |   |   |      |   |   |   |   |   |   |   |
| Oiseaux           |      |   |   |   |      |   |   |   |   |   |   |   |
| Chauves-souris    |      |   |   |   |      |   |   |   |   |   |   |   |
| Amphibiens        |      |   |   |   |      |   |   |   |   |   |   |   |
| Insectes          |      |   |   |   |      |   |   |   |   |   |   |   |
| Autre faune       |      |   |   |   |      |   |   |   |   |   |   |   |

##### 3. DÉFINITION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DU SITE (automne 2017)

- ✓ Analyse des inventaires pour identifier les enjeux écologiques du site → carte de synthèse

#### LES SITES NATURA 2000

##### 1. UN RÉSEAU DE SITES EUROPÉENS DE CONSERVATION DE LA NATURE

Objectif de conserver des habitats et espèces désignées d'intérêt communautaire (directives oiseaux & habitat, faune, flore)

##### 2. LE COMPLEXE FORESTIER RENNES-LIFFRÉ-CHEVRÉ, ÉTANG ET LANDE D'OUÉE, FORÊT DE HAUTE SÈVE

Il s'agit d'une zone spéciale de conservation (ZSC) liée à la directive habitat, faune, flore. Les principaux intérêts du site :

- ✓ Habitats humides, landes, hêtraies,
- ✓ Flore de zones humides et sous-bois
- ✓ Chauves-souris,
- ✓ Amphibiens, poissons et insectes de zones humides

##### 3. LA PRISE EN COMPTE DES SITES NATURA 2000 DANS LE PROJET ÉOLIEN

Prise en compte des enjeux liés au site Natura 2000 en amont via le formulaire standard de données (FSD)

Réalisation d'une étude d'incidence Natura 2000 sur la base du document d'objectif du site



AEPE Gingko Le site Natura 2000 du complexe forestier Rennes-Liffré-Chevré, étang et lande d'Ouée, forêt de Haute Sève  
Zone d'implantation potentielle des éoliennes  
Site Natura 2000 (zone spéciale de conservation)

## ÉOLIEN à ACIGNE

### Compte-Rendu

M. Glémin précise que, les études sur le terrain ayant débuté à l'automne 2017, l'étude d'un cycle de 4 saisons pourra être réalisée d'ici à la fin du mois d'août 2017. Il indique également que le contact est établi avec M. Monvoisin représentant de l'ONF pour ce qui concerne les inventaires d'espèces sur le site Natura 2000 de la forêt de Liffré. M. Monvoisin, dont l'absence a été excusée par téléphone avant la réunion, a fait part à M. Delatte de l'importance qu'il portera à l'étude des chiroptères (chauve-souris) dans le cadre du projet.

Un échange avec M. Reichert permet de clarifier les synergies possibles entre les inventaires déjà réalisés (inventaires Zones humides, inventaires MNIE du Scot du Pays de Rennes réalisés par la société Dervenn) et les études spécifiques de AEPE Ginkgo sur le projet éolien.

M. Reichert (également Vice-président du SIBV du Chevré) invite AEPE Ginkgo à se rapprocher de la coordinatrice du Syndicat du Bassin Versant du Chevré pour récupérer l'historique des inventaires et actions réalisés sur la partie cours d'eau concerné.<sup>1</sup>

### ☒ Protocole des études paysagères

Mme Chavassieux, AEPE Ginkgo, présente le protocole des études paysagères qui seront réalisées avec une série de diapositives reproduites dans leur intégralité ci-après.

<sup>1</sup> Ces 2 paragraphes ont été développés et précisés le 27 mars 2017 à la demande de M. Reichert.

Réunion de concertation du 1<sup>er</sup> mars 2017

#### LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

##### 1. CHRONOLOGIE DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE



#### INTRODUCTION AU PAYSAGE

##### 2. MULTIPLICITÉ DES PERCEPTIONS DU PAYSAGE

**DÉFINITION DU PAYSAGE :** Une partie du territoire telle que **perçue par les populations**, dont le caractère résulte de l'action de **facteurs naturels et/ou humains et leurs interrelations** (Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens rédigé par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, [http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_eolien\\_15072010\\_complet.pdf](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_eolien_15072010_complet.pdf))



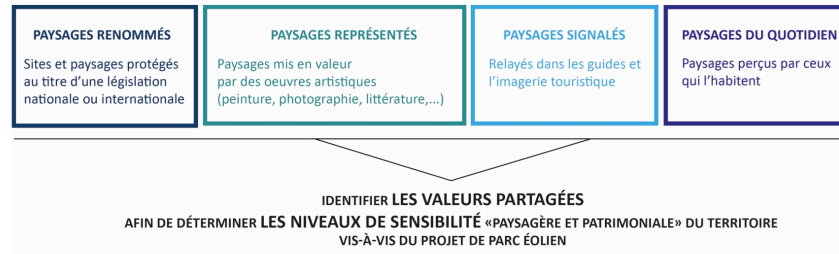
**QU'EST-CE QUI RESSORT** (importance, fréquentation, ...) ? // **QU'EST-CE QUI EST LE PLUS MIS EN AVANT DANS L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE** (développement urbain et industriel, énergies renouvelables, banalisation du paysage, patrimonialisation du paysage (labellisation UNESCO),...) ?

# ÉOLIEN à ACIGNE

## Compte-Rendu

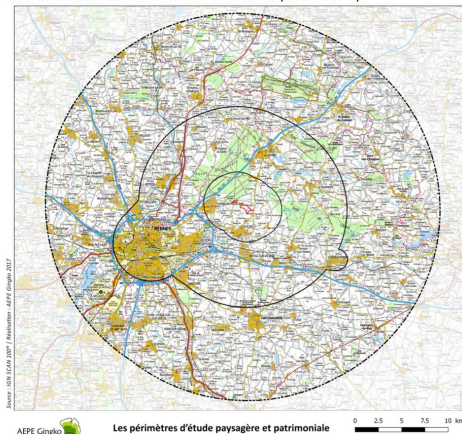
### INTRODUCTION AU PAYSAGE

#### 2. MULTIPLICITÉ DES PERCEPTIONS DU PAYSAGE



### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 3. DÉFINITION DES PÉRIMÈTRES D'ÉTUDES (Mars 2017)



✓ Cadrage préalable à plusieurs échelles

Adaptation des périmètres proposés par le guide de l'étude d'impact au territoire

- Périmètre immédiat > l'emprise du projet  
*Chemins, haies, ruisseau...*
- Périmètre rapproché > 3 km autour du projet  
*Paysage du quotidien (bourgs, hameaux, routes...)*
- Périmètre intermédiaire > entre 3 et 10 km  
*Structures paysagères, points d'appels importants...*
- Périmètre éloigné > entre 10 et 20 km  
*Éléments d'importance nationale ou régionale, grands axes de déplacements, zones urbaines, les autres parcs construits...*

## Réunion de concertation du 1<sup>er</sup> mars 2017

### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 4. ANALYSE CROISÉE DES THÉMATIQUES PAYSAGÈRES (Printemps 2017)

① > PRÉ-ANALYSE PAYSAGÈRE PRÉPARATOIRE

Lieux de vie et d'habitat

villes, villages et hameaux proches



Axes de communication

axes majeurs et secondaires



Tourisme et principaux lieux de fréquentation

importance régionale et locale



Paysage du périmètre immédiat et son évolution



② > ÉTUDE DE TERRAIN

③ > RECENSEMENT ET HIÉRARCHISATION DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

④ > IDENTIFICATION DES POINTS DE PHOTOMONTAGES



⑤ > RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES POUR L'ÉLABORATION DU PROJET

### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 4. ANALYSE CROISÉE DES THÉMATIQUES PAYSAGÈRES (Printemps 2017)

=> L'analyse paysagère des bourgs, des axes et des lieux touristiques s'appuie sur les critères suivants : forme urbaine (bourg), orientation vis-à-vis du périmètre immédiat, composition des abords, situation topographique, cônes de visibilité...

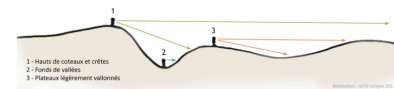


Schéma : Vues potentielles relatives à la topographie



Schémas des formes urbaines des bourgs



CONTEXTE URBAIN DENSE = VUE FERMÉE



ZONE D'ACTIVITÉ EN HAUTEUR = VUE PONCTUELLE



ENTRÉE OU SORTIE DE BOURG EN HAUTEUR = VUE OUVERTE

Localisation des sensibilités potentielles en direction du périmètre immédiat = Localisation des futurs photomontages



# ÉOLIEN à ACIGNE

## Compte-Rendu

### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOILETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 5. ANALYSE CROISÉE DES THÉMATIQUES PATRIMONIALES (Printemps 2017)

##### ① > PRÉ-ANALYSE PATRIMONIALE PRÉPARATOIRE



##### ② > ÉTUDE DE TERRAIN

##### ③ > RECENSEMENT ET HIÉRARCHISATION DES SENSIBILITÉS PATRIMONIALES VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

##### ④ > IDENTIFICATION DES POINTS DE PHOTOMONTAGES



### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOILETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 5. ANALYSE CROISÉE DES THÉMATIQUES PATRIMONIALES (Printemps 2017)

=> L'analyse patrimoniale des **SPR, sites inscrits et classés, monuments historiques, patrimoine protégé** : Orientation vis-à-vis du périmètre immédiat, composition des abords, situation topographique, cônes de visibilité...

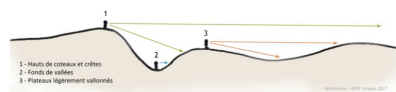


Schéma : Vues potentielles relatives à la topographie



Abords boisés autour d'un monument historique = vue fermée



Point haut panoramique depuis un site inscrit = vue ouverte



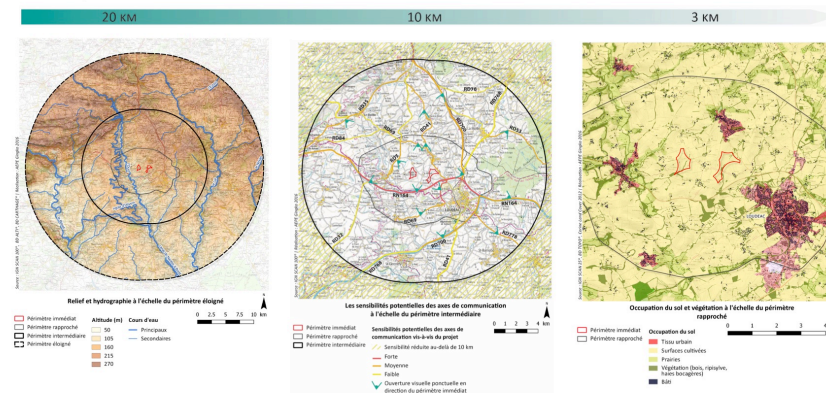
Localisation des sensibilités potentielles en direction du périmètre immédiat = Localisation des futurs photomontages

## Réunion de concertation du 1<sup>er</sup> mars 2017

### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOILETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 6. LES OUTILS DE L'ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE (Printemps 2017)

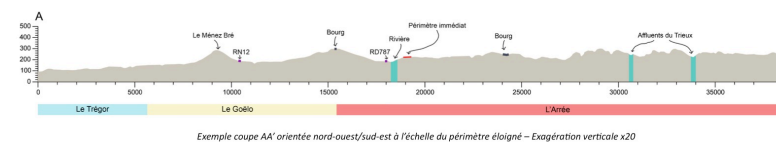
=> Cartes à plusieurs échelles...



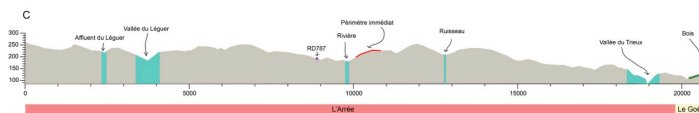
### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOILETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 6. LES OUTILS DE L'ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE (Printemps 2017)

=> Coupes topographiques...



Exemple coupe AA' orientée nord-ouest/sud-est à l'échelle du périmètre éloigné - Exagération verticale x20



Exemple coupe CC' orientée ouest-est à l'échelle du périmètre intermédiaire - Exagération verticale x13

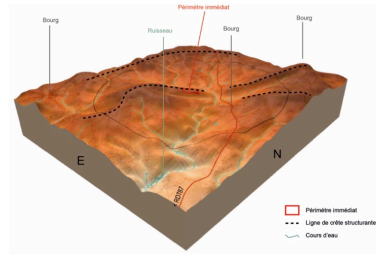
# ÉOLIEN à ACIGNE

## Compte-Rendu

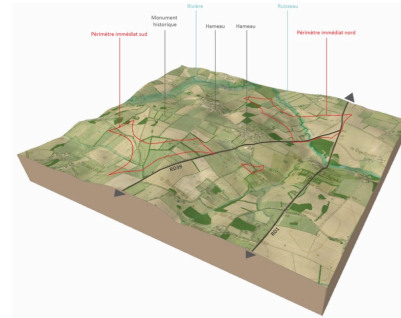
### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 6. LES OUTILS DE L'ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE (Printemps 2017)

=> Bloc diagramme...



Exemple de bloc diagramme du relief des abords du périmètre - Augmentation altimétrique x4

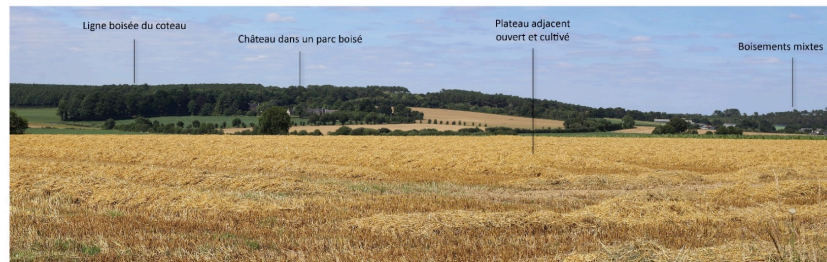


Exemple de bloc diagramme du paysage aux abords du périmètre immédiat - Augmentation altimétrique x7

### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 6. LES OUTILS DE L'ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE (Printemps 2017)

=> Lecture de paysage sur photographie...



Exemple de photographie annotée sur la vallée du Don

## Réunion de concertation du 1<sup>er</sup> mars 2017

### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 6. LES OUTILS DE L'ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE (Printemps 2017)

=> Les zones d'influence visuelle de travail : Estimation sur carte de la visibilité d'un aménagement sur un territoire (résultats maximalistes)

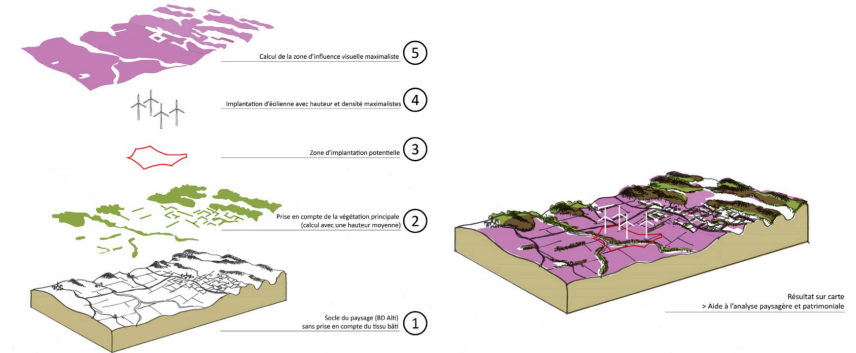


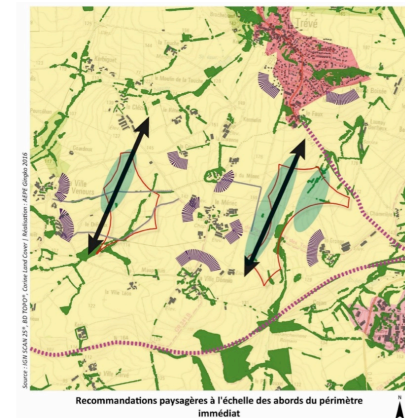
Schéma explicatif de réalisation d'une zone d'influence visuelle de travail

### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 6. CONCLUSION DE L'ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE (Printemps 2017)

✓ Déterminer si le paysage étudié est capable d'accueillir des éoliennes, et de quelle manière :

- Définition d'un parti d'aménager à l'aide de recommandations croisant les différentes thématiques paysagères et patrimoniales
- Localisation des points de photomontages



# ÉOLIEN à ACIGNE

## Compte-Rendu

### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 7. RÉALISATION DE PRISES DE VUE GÉO RÉFÉRENCÉES (Été 2017)

- ✓ Prises de vue pour la réalisation des photomontages



### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 8. L'ÉLABORATION DU PROJET (Novembre à décembre 2017)

- ✓ Composer un projet d'aménagement de paysage
  - Réunion d'implantation avec le développeur où l'on croise le parti d'aménagement paysager avec les autres thématiques de l'étude d'impact (faune, flore, acoustique, servitudes...)
  - Élaboration de plusieurs variantes



## Réunion de concertation du 1<sup>er</sup> mars 2017

### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 9. RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES, OUTILS D'ANALYSE DES EFFETS (Janvier à février 2018)

- ✓ Cahier de photomontages



Exemple de mise en page du cahier de photomontages

Suite à une question, Mme Chavassieux précise que les hauteurs utilisées pour caractériser les enjeux sont sur la base d'éoliennes de 180 mètres de hauteur, ce qui ne présume pas de la hauteur définitive des éoliennes qui seront utilisées pour le projet. Les études qui reposent sur la connaissance exacte des hauteurs (en particulier les photomontages) seront réalisées sur la base des caractéristiques exactes définies pour les éoliennes (pas avant fin 2017 ou début 2018).

## ☒ Economie du projet

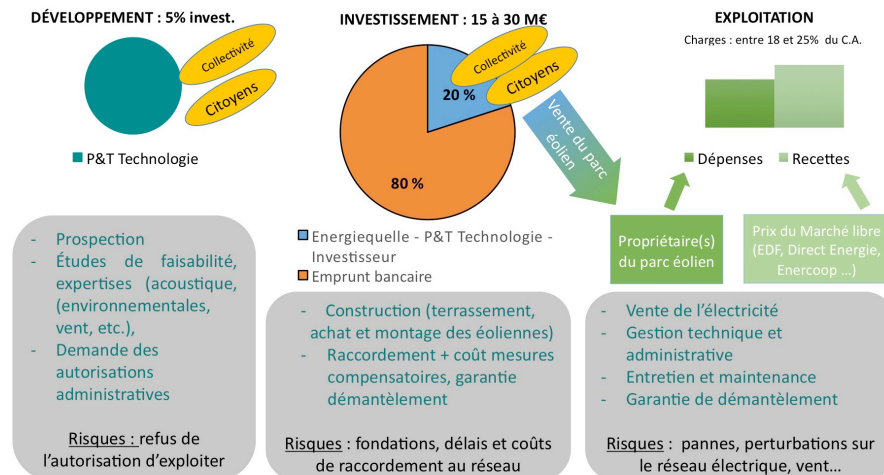
De nombreuses questions avaient été posées lors de la réunion de septembre 2016 sur l'économie du projet.



## ÉOLIEN à ACIGNE

### Compte-Rendu

Mme Candalh présente une diapositive qui synthétise les implications économiques du projet.<sup>2</sup>



Un échange a lieu sur la question de la vente du parc éolien avant sa mise en exploitation et il ressort que :

- L'investissement représente 15 à 30 M€ dont environ 20% de fonds propres soit 3 à 6 M€.
- le propriétaire pourra être composé de citoyens, collectivités et autres organismes ou fonds. Mme Candalh et M. Le Drévo indiquent que P&T Technologie est ouvert à explorer toute proposition d'une propriété du parc par des citoyens et des collectivités.
- P&T Technologie précise aussi que la société souhaite assurer la continuité et rester présent pour réaliser l'exploitation du parc éolien, quel qu'en soit le propriétaire.

<sup>2</sup> Sur cette diapositive, la flèche « Vente du parc éolien » a été ajoutée a posteriori pour clarifier la lecture.

Réunion de concertation du 1<sup>er</sup> mars 2017

## Participation citoyenne et de la collectivité

### Participation de la collectivité et des citoyens

#### ➤ Collectivités

- Participation de la commune au **capital de la société de projet** (Loi de Transition Énergétique)
- Participation à **des projets d'énergies renouvelables** sur le territoire (toiture photovoltaïque sur un bâtiment communal, projets éducatifs autour du développement durable, sentier pédagogique...)



P&T TECHNOLOGIE  
groupe énergiequell

#### ➤ Citoyens

- Lendosphère : organisme agréé "Conseiller en Investissements Participatifs" par l'Autorité des Marchés Financiers  
-> mise en place d'un **emprunt participatif**
- Mise en place d'un **groupe de suivi local** pendant l'exploitation du parc éolien



P&T TECHNOLOGIE  
groupe énergiequell

## Lendosphère

Associer les riverains aux retombées économiques du parc éolien



**P&T TECHNOLOGIE**  
groupe énergiquelle

M. Dehaese indique, suite à une question, que plusieurs collectivités pourraient être intéressées pour participer au financement d'un tel projet et que cela reste à préciser. En ce qui concerne la commune d'Acigné, il précise que la collectivité n'a pas statué sur une participation au projet. Il ajoute toutefois que selon lui la commune aurait vocation à s'engager dans le projet uniquement s'il y a une participation des citoyens.

Réunion de concertation du 1<sup>er</sup> mars 2017

Mme Candalh indique par ailleurs qu'en vue d'évaluer l'intérêt de mettre en place une démarche participative relative à l'investissement (construction du projet), elle souhaite dans un premier temps initier une démarche d'emprunt participatif dont le but est de financer une partie du développement du projet. Cette démarche, rapide à mettre en place, pourra être initiée prochainement.

M. Delatte propose que ceux qui souhaitent faire part de leurs commentaires sur la mise en place de cette première étape de financement participatif puissent le faire par email auprès de [concertation.acigne@eolien.bzh](mailto:concertation.acigne@eolien.bzh)

## Conclusion

M. Delatte conclut la réunion et remercie les participants.

Fin de la réunion à 21h40.



## Annexe 1 : calendrier de la concertation

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | mardi 14 mars 2017 8:05 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| <p>Objet : Eolien à Acigné - Calendrier des réunions de concertation<br/> Date : mercredi 22 février 2017 16:44<br/> De : Concertation - Eolien à Acigné &lt;concertation.acigne@eolien.bzh&gt;<br/> À : &lt;listeconcertation.acigne@eolien.bzh&gt;<br/> Catégorie : Voyage</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Comme je l'avais indiqué fin janvier, voici des précisions sur la planification des réunions de concertation autour du projet de parc éolien à Acigné.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les sujets suivants ont été abordés lors de la réunion du 8 décembre 2016 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Protocoles des études environnementales</li> <li>Raccordement au réseau électrique et consommation locale (intervention du Directeur territorial Ille-et-Vilaine d'Enedis)</li> <li>Méthodologie de mesure et de calculs acoustiques (intervention d'un représentant du bureau d'études EREA Ingénierie)</li> <li>Organisation d'une visite d'un parc éolien</li> </ul> </li> <li>Certains sujets comme la compatibilité avec le PLU, la réglementation applicable à la distance aux habitations ont fait l'objet de précisions sur le site internet <a href="http://acigne.eolien.bzh">http://acigne.eolien.bzh</a> (section FAQ).</li> <li>Lors de la réunion prévue le <b>1er mars à 18h30</b>, à la salle Glenmore, seront finalement abordés les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation de la démarche générale d'étude d'impact</li> <li>Protocole des études environnementales (rappel succinct en présence d'un représentant du bureau d'études AEPE Gingko)</li> <li>Protocole des études paysagères (avec l'intervention d'une représentante du bureau d'études AEPE Gingko) et notion d'effet cumulé (parcs ou projets alentours)</li> <li>Economie du projet (développement, investissement, exploitation)</li> <li>Participation citoyenne et de la collectivité</li> </ul> </li> </ul> <p>En vue de planifier cette réunion du 1er mars, j'invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à <b>me confirmer rapidement votre participation par email</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La visite du parc éolien de Retiers aura lieu le 8 avril suite à la consultation des volontaires pour y participer.</li> <li>Lors d'une réunion qui interviendra le <b>jeudi 18 mai à 18h30</b>, seront abordés les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodologie d'évaluation des impacts et des dangers (avec l'intervention d'un représentant du bureau d'études AEPE Gingko)</li> <li>Dénombrement des habitations autour de la zone d'étude</li> </ul> </li> </ul> |                         |

- Classification des voies de circulation dans la zone projet et réglementation (ce sujet avait été annoncé pour le 1er mars mais sera traité en mai)

- Lors d'une réunion qui interviendra le **15 juin à 18h30**, seront abordés les sujets suivants :
  - Point sur la participation citoyenne
  - Eoliennes : types d'éoliennes et caractéristiques, démantèlement (réglementation, méthode et coût)
- Lors d'une réunion qui aura lieu à l'**automne 2017** (date à confirmer) seront abordés les sujets suivants :
  - Présentation des premiers résultats des études environnementales
  - Présentation des premiers résultats des études acoustiques
  - Présentation des recommandations paysagistes
  - Restitution par P&T Technologie des éléments issus de la concertation
  - Synthèse des enjeux applicables au projet
- Lors d'une réunion qui aura lieu **fin 2017 ou au 1er trimestre 2018** (date à confirmer) seront abordés les éléments suivants :
  - Présentation de l'implantation choisie pour les éoliennes (détail des lieux d'implantation, nombre et caractéristiques des éoliennes)
  - Présentation de photomontages et d'une analyse de l'impact paysager
  - Présentation des résultats des études d'impact

Cette répartition permet d'aborder l'ensemble des sujets qui ont été évoqués lors de la première réunion de concertation (septembre 2016) au fur et à mesure de l'obtention par P&T Technologie des informations sollicitées.

Les participants recevront une invitation spécifique par email pour chaque réunion.

A votre disposition pour toute question ou remarque, je vous adresse mes meilleures salutations.

Constant Delatte, Quélia  
Concertant mandaté par P&T Technologie

Email : [concertation.acigne@eolien.bzh](mailto:concertation.acigne@eolien.bzh)  
Présentation de la démarche de P&T Technologie: <http://acigne.eolien.bzh>